



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de **BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2023/43

**Objet : Implantation d'une antenne relai Free
Mobile - Convention**

Date de convocation : 15 septembre 2023

Date d'affichage : 15 septembre 2023

Date de réunion : 21 septembre 2023

Nombre de conseillers : 28

Nombre de conseillers en exercice : 28

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de votants : 27

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le 21 septembre à 20h13, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme LAFAY Monique, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas, M. ROBIN Florent, M. ROZIER Raphaël, M. Gauthier SAVART, Mme SOCQUET Anne-Laure et M. TRUCHON Pierre conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme JOURDAN Dominique qui a donné pouvoir à M. DIOCHON Eric et M. MERCIER Michel à qui a donné pouvoir à M. ROZIER Raphaël

Était absente : Mme HENRION Nathalie

M. Etienne FERRAND est nommé secrétaire de séance.

M. le Maire explique le projet d'implantation d'une antenne relai de la société Free Mobile sur la commune. En effet, la société Free Mobile est engagée dans un programme de déploiement du Haut Débit Mobile (3G/4G) et du Très Haut Débit Mobile (5G). Pour réaliser la couverture en services de communications et services mobiles, des antennes-relais doivent être déployées, et émettre dans les fréquences correspondant aux différentes technologies, selon un maillage sous forme de nid d'abeille. Ce maillage dépend notamment de la densité de population et de l'intensité des usages dans la zone à desservir.

Le projet consiste à implanter un pylône treillis de 36.35 m, support de 3 antennes, 2 faisceaux hertziens et des modules sur la parcelle Impasse des Combes 01380 BAGE DOMMARTIN (réf cadastrale C 414). Toutes les baies techniques, de taille réduite, seront installées dans une zone technique grillagée.

Dans le cadre de l'implantation de ce pylône, une convention doit être signée. La surface louée est de 100 m². Une redevance annuelle sera versée à la commune. La durée de la convention est de 12 ans avec une reconduction tacite pour des périodes successives de 6 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de convention à intervenir entre la commune et la société Free Mobile pour l'implantation d'une antenne-relai
- PRECISE que cette convention entrera en application à compter du 21/09/2023
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du

Fait et délibéré en mairie,

Le 21/09/2023

Le Maire



Le Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20230921-2023-43-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023